

Protection du Compteur d'eau

PERIODE DE GEL (de novembre à mars)

Le compteur d'eau, installé dans un regard extérieur est sensible au gel.

Avant tout, celui-ci doit être bien fermé. Une protection simple et efficace consiste à mettre sur le compteur

3 sacs en plastique robustes (sac poubelle) contenant des matériaux isolants légers et imputrescibles

(petits morceaux de polystyrène par exemple). Disposer 1 sac de chaque côté du compteur, le dernier sac au-dessus

Mais attention, il ne faut pas utiliser de laine de verre, de roche, de la paille, des morceaux de tissu ou des journaux

qui captent l'humidité, risquent de geler le compteur, et compliquent grandement son accès.

Le compteur d'eau est sous la responsabilité de l'occupant de l'immeuble, qu'il soit propriétaire ou locataire.

Aussi, le remplacement d'un compteur gelé sera toujours réalisé à ses frais.

PERIODE HORS GEL (d'avril à octobre)

La protection doit être retirée afin d'éviter la condensation et faciliter la lecture du compteur.